ADIEUX
D'UN LABOUREUR,
DÉPUTÉ
AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX;
A SON AMI.

DIALOGUE.

Avril, 1789.



ADIEUX D'UN LABOUREUR, DÉPUTÉ AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX, A SON AMI.

DIALOGUE.

Le Député. CONSOLONS-nous, Monsieur Jérôme ; il arrive enfin ce grand jour.

L'Ami. Il y a bien long-tems que nous l'attendons.

Le Député. Ah ! mon ami, puissions-nous, puissent nos enfans nous le rappeller avec autant de plaisir que nous en avons d'en approcher !

L'Ami. Nous désirons votre départ, & encore plus votre retour.

A 2

Le Député. Vous êtes bien honnête. Je pars demain ; recevez mes adieux, & souvenez-vous que vous m'avez promis d'avoir soin de mes affaires pendant mon absence.

L'Ami. Comptez sur ma parole.

Le Député. Et sur votre amitié.

L'Ami. Vous allez d'ailleurs travailler pour nous ; & faire quelque chose qui vous soit agréable, c'est s'assurer la reconnoissance de tout notre Village.

Le Député. Je sens ce que son estime éxige de moi.

L'Ami. Vos prés, vos vignes, vos champs, votre maison, vous trouverez tout en bon état à votre retour. Je tâcherai d'adoucir l'ennui de la chère Moitié.

Le Député. Toujours le petit mot de plaisanterie, M. Jérôme ; mais je suis assez content d'elle ; ce voyage-ci ne l'attriste pas comme tous les autres que j'ai faits.

L'Ami. Chacun consent donc à des sacrifices ? Comment partez-vous ?

Le Député. J'ai bien le moyen de prendre la poste ; mais je n'aime pas le faste. J'ai

de bons chevaux dans mon écurie, des domeſtiques qui pourroient me ſuivre; eh bien! vous conviendrez quils me ſeront plus utiles ici qu'à Verſailles ; & je compte partir un bâton à la main, comme les Apôtres qui couroient opérer des converſions. Nous en avons à opérer d'aſſez difficiles.

L'Ami. En effet, vous avez affaire à des pécheurs bien endurcis. Quant à la route, que ne la faites-vous dans la Diligence ?

Le Député. Par amour auſſi pour ma liberté, j'aime mieux la faire ſeul. Quand on voyage en compagnie, l'on parle beaucoup; eſt-on ſeul, on a le tems de penſer. Je me pénétrerai davantage encore des devoirs de ma charge; mes yeux ſe reposeront de nouveau ſur ces malheureuſes campagnes frappées de tant de fléaux.

L'Ami. Les orages! la ſéchereſſe! les inondations! . . . .

Le Député. Ah! mon cher ami, les fléaux les plus cruels ne partent pas du Ciel. Il trompe rarement nos eſpérances; mais

les Grands voudroient ne nous rien laiſſer. J'admirerai ces champs fertiles, dont le produit, qui devroit enrichir le Cultivateur, paſſe malheureuſement dans les coffres de l'avare, ou dans les mains du diſſipateur. Je gémirai ſur ce ſol ingrat qui réſiſte aux travaux de l'homme vertueux, & qui jamais ne peut ſe ſouſtraire à la rigueur de l'impôt. Je verrai le Riche impudent ſacrifier à ſes plaiſirs l'eſpérance du Vigneron, fouler aux pieds les dons de la Nature & le pain de l'infortuné, quoiqu'en méditant contre lui de nouvelles véxations. Mon cœur attendri, mon eſprit exalté, mon indignation à ſon comble, je préparerai de vives repréſentations; je meublerai ma mémoire de ces expreſſions fortes & triomphantes, de ces peintures animées, auxquelles l'homme le plus opiniâtre n'aura rien à répondre.

L'Ami. Ah! mon ami, que nous ſommes heureux de vous avoir pour notre défenſeur! On a bien raiſon de vous préférer à notre Bailly; vous ſeul. . . .

Le Député. Point de faux enthousiasme, M. Jérôme! Bien d'autres étoient aussi dignes que moi de la confiance publique; mais je ferai mon possible pour que le Pays n'ait pas à se repentir de son choix.

L'Ami. Il n'aura jamais qu'à s'en féliciter. Vous êtes honnête-homme; vous connoissez les besoins de nos pauvres Laboureurs; combien de fois vous avez été témoin de leur désolation! vous avez essuyé leurs larmes; vous les avez aidé de vos avis & de votre fortune. D'autres se ruinent, quoiqu'en volant de tous les côtés; vous vous enrichissez en donnant sans cesse. Je suis bien glorieux d'avoir un ami tel que vous. Combien de bonnes actions vous m'avez fait faire! que de services vous m'avez rendus!

Le Député. S'il étoit permis de compter avec l'amitié, M. Jérôme, vous verriez que je vous suis encore redevable. Mais occupons-nous de considérations plus im-

portantes. Avez-vous lu les Brochures que je vous ai envoyées hier ?

L'Ami. J'en ai lu quelques-unes ; mais elles disent presque toutes la même chose. Ah ! mon Dieu ! quel énorme paquet, après celui que vous avez reçu la semaine passée !

Le Député. Les petits Auteurs nous mettent à contribution ; mais qu'importe ? Et si lisant deux ou trois Brochures, nous trouvons une bonne idée, c'est un trait de lumière qui, par la réflexion, se multiplie à l'infini.

L'Ami. Tous ces papiers sont bien longs à lire.

Le Député. Il est vrai ; mais la lecture même des plus mal écrits, des plus vuides de sens, ne nous est point inutile. En les feuilletant, nous gagnons au moins de nous occuper des États ; & ce que nous trouvons de mal vû dans mille projets, nous prévient contre les inconvéniens des autres, qui peut-être, sans les premiers, auroient trompé notre vigilance.

L'Ami. Je ne ſais pas trop ſi j'ai compris ce que vous venez de dire. Les uns combattent les autres ; & je vous avoue qu'après avoir lu, je ſais ſouvent moins qu'auparavant ce que je dois penſer.

Le Député. Vous n'êtes pas le ſeul, M. Jérôme : ces ſortes de lectures éxigent non-ſeulement des connoiſſances que tout le monde n'eſt pas obligé d'avoir ; mais encore un certain degré d'attention, qui ne permet de rien paſſer qu'on ne l'entende, ou qu'au moins on ne voye clairement que l'Auteur ne l'a pas entendu lui-même. Un Lecteur impatient d'arriver à la fin d'un ouvrage, pour pouvoir dire qu'il l'a lu, paſſe ſouvent avec rapidité ſur les endroits les plus importans, & ſe trouve à la fin moins avancé que s'il n'en eût lu que deux pages avec réfléxion. Avant d'ailleurs de porter notre jugement ſur le ſentiment d'un Auteur, éloignons de l'idée principale de ſon ouvrage toutes les idées ſecondaires ; rejettons toutes les perſonnalités, toutes les accuſations ſans preuve. Méfiez-vous d'un

homme qui combat ſon adverſaire par des plaiſanteries ou des injures. Pour mieux entendre ce que je veux vous dire, M. Jérôme, rappellez-vous le procès que vous eûtes il y a quelques années. L'Avocat de votre adverſaire étoit un fourbe de beaucoup d'eſprit. Après ſon Plaidoyer, tout le monde vous donnoit tort; vous ne ſaviez vous-même que répondre aux perſonnes qui vous parloient de votre affaire; vous étiez atterré. Cependant vous ne doutiez pas de votre bon droit; & votre Avocat, homme de jugement & de raiſon, par une explication claire & préciſe de votre cauſe, détruiſit tout le bavardage & les prétentions de votre ennemi.

L'Ami. C'eſt-à-dire que les Livres nous jettent quelquefois dans l'erreur.

Le Député. Très-ſouvent; & cela ne vous ſurprendra plus, quand vous ſaurez que la plupart des Auteurs ne connoiſſent rien à la matière qu'ils traitent.

L'Ami. Pourquoi donc écrivent-ils?

Le Député. Par amour-propre, ven-

geance, méchanceté, vil intérêt ou beſoin. Avez-vous de l'argent à propoſer à certaines gens; ils vont, à votre gré, vous dreſſer la plus cruelle accuſation contre l'homme le plus innocent, ou laver le plus coupable.

L'Ami. Mais ils ne ſont pas tous trompeurs.

Le Député. A Dieu ne plaiſe! Il en eſt de très-ſages; & parmi les Brochures du jour, j'en ai trouvées de bien écrites, de bien penſées, qui font honneur à leurs Auteurs, & les rendent chers à la Patrie.

L'Ami. On commence à chanter les louanges des deux premiers Ordres de l'Etat.

Le Député. C'eſt trop tard & trop tôt.

L'Ami. L'un ou l'autre.

Le Député. Tous les deux en même tems. C'eſt trop tard, parce que le Clergé & la Nobleſſe auroient dû mériter ces éloges plutôt qu'ils ne l'ont fait. C'eſt trop tôt, parce que leurs proteſtations ſont remplies de réſerves, qui nous laiſſent encore

dans l'incertitude de leurs véritables intentions.

Je ſuis bon Citoyen, vous le ſavez; & je déſire autant, & peut-être plus qu'aucun autre, de voir la paix & l'union ſuccéder à nos allarmes & à nos troubles. Je ſais que les circonſtances fâcheuſes où nous nous trouvons, éxigent des ſacrifices de chacun de nous : & celui de ma fortune ne coûteroit rien à mon cœur; ſi je ne voyois à côté de mon champ, celui de la veuve & de l'orphelin, pour qui leur héritage n'eſt preſque qu'un ſurcroît de misères.

L'Ami. Mais le Clergé & la Nobleſſe renoncent à leurs éxemptions pécuniaires, à leur hauteur. Vous avez vu que dans nos Aſſemblées, ils nous ont traités comme frères.

Le Député. Les deux premiers Ordres ſe ſont oppoſés aux États-Généraux tant qu'ils l'ont pu. Ils prévoyoient que le premier changement qu'on trouveroit à faire, ſeroit l'abolition de leurs priviléges. Indigné de leurs oppoſitions, un Roi bon, touché des malheurs de ſon Peuple, a eu égard

à la juſtice de nos réclamations : des Princes vraiment dignes de leur rang, ont prêché la bienfaiſance par leurs exemples, autant que par leurs conſeils ; & les deux premiers Ordres nous ont offert des ſacrifices, qu'ils ne pouvoient plus nous refuſer.

Le moment eſt venu de récompenſer le mérite par-tout où il ſe trouvera ; de ne plus eſtimer les enfans par leurs pères, mais par eux-mêmes de ne plus les exempter d'être généreux, parce que leurs ancêtres l'ont été ; & de ne plus mettre perſonne qu'à la place qu'il a méritée.

Ils nous traitent comme frères ! eh ! ne ſommes-nous pas leurs *frères* ?

» Les hommes ſont égaux ; ce n'eſt pas la naiſſance ;
» C'eſt la ſeule vertu qui fait leur différence.

Je veux bien convenir qu'en toute diſpute, il faut, pour s'accorder, que chaque parti céde quelque choſe de ſes prétentions ; mais il faut auſſi ſe prémunir contre les ruſes de ſes adverſaires ; & quand déjà l'on n'a pas aſſez, que reſte-t-il à céder ?

Dans les beſoins précédens de l'Etat,

ce fut le Peuple qui fit des sacrifices. Pour qui fut-il foulé? Pour les autres Ordres. Ce sont des bévues, des rapines faites par les Grands, qui sont cause du *deficit*; ce sont des pensions trop fortes faites aux Grands. Qu'ils viennent donc à présent nous vanter des services qu'ils se sont fait payer si cher! Qu'ils nous nomment leurs frères; quand ils nous ont traités comme leurs ennemis! Nous avons droit de soupçonner leur réconciliation, jusqu'à ce qu'ils nous ayent donné des preuves certaines de leur repentir, & qu'ils ayent fait tout leur possible pour rétablir l'équilibre qu'ils ont détruit.

Frédéric second s'excusa plusieurs fois de sa sévérité pour ses Soldats, en disant, que s'il avoit des François à gouverner, il les meneroit à coups de chapeau. Il connoissoit bien les hommes; & peut-être nos Grands ont-ils reconnu, comme lui, que pour obtenir quelque chose de nous, il falloit nous faire des politesses. Mais après avoir vainement tourné leurs armes contre nous, ont-ils le droit d'espérer que nous

aurons une confiance aveugle en eux? Avec quelle indignité n'avons-nous pas été trompés par ces Magiſtrats jadis ſi vantés, ſi reſpectés, ſi reſpectables même, puiſque nous ne connoiſſions pas leurs intentions?

L'Ami. Mais, mon ami, la faute des uns ne doit pas retomber ſur les autres.

Le Député. J'en conviens, M. Jérôme; mais nous pouvons bien nous méfier de nos *Frères*, puiſque nous avons été trompés par nos *Pères*.

L'Ami. Ma foi, vous avez raiſon, & je n'ai plus rien à répondre.

Le Député. Mon cher M. Jérôme, ce n'eſt pas, je vous le répéte encore, que s'il s'agiſſoit ſeulement de mes intérêts, je ne fuſſe tout prêt à m'abandonner avec confiance aux offres des deux premiers Ordres; mais j'ai à diſputer un terrein qui m'a été confié, qui eſt ſacré pour moi, & que, comme mes Confrères, je diſputerai pied à pied. Les promeſſes, les menaces, les politeſſes, rien ne me ſurpren-

724

dra ; je ſuis en garde contre toutes les fineſſes de la politique. Adieu, M. Jérôme.

L'Ami. Bon voyage, mon cher ami ! de la fermeté, puiſque vous la jugez néceſſaire ! J'eſpère recevoir ſouvent de vos nouvelles.

Le Député. Mon ami, tout auſſi ſouvent que j'aurai de bonnes choſes à vous apprendre. Puiſſé-je vous écrire tous les jours !